



## Mairie de Robion

Commune membre de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Dossier n° DP 084 099 24 S0119

Date de dépôt : 20/11/2024 Affiché le : 20/11/2024

Demandeur : Monsieur RUST Dominique Pour : Pose panneaux photovoltaïques 42m<sup>2</sup> Adresse terrain : 183 Chemin de la Justice

84440 Robion - BA 60

Le Maire de ROBION à

Monsieur RUST Dominique 183 Chemin de la Justice 84440 Robion

## Monsieur

Par courrier du 22/11/2024, réceptionné par vos soins le 26/11/2024, je vous demandais de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces manquantes ci-dessous :

- DP3. Un plan en coupe de la toiture [Art. R. 431-10b) du Code de l'urbanisme].
- DP4. Un plan des façades et des toitures. [Art. R 431-10a) du code de l'urbanisme].

A ce jour, les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre déclaration préalable de travaux référencée ci-dessus, n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièce complémentaire, à savoir le 26/02/2025.

En conséquence, conformément à l'article R.423-39 du Code de l'urbanisme, la demande de déclaration préalable de travaux a fait l'objet d'une décision tacite d'opposition.

Nota : J'attire votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait, le 27 Février 2025 Le Maire,

ucluse

Patrick SINTES.